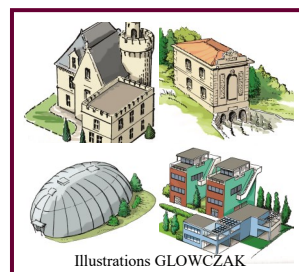




Les Echos de Nos Quartiers

Journal gratuit du Comité de Défense et Fêtes des Quartiers du Monteil



La Bonnette. Le Bourgaill et la Ferme Expérimentale. La Cité Canadienne. La Cité Frugès.
La Cité Pape Clément. La Clairière aux Pins. Le Haut Monteil. Madran. Monbalon 1.
Le Monteil. Le Pape Clément.

N° 82
Décembre 2023

Edito



Chers habitants du quartier,
Nous voici déjà dans l'ambiance de Noël ! Cette année encore, grands (mais surtout petits) seront à l'honneur pour nos animations de Noël, il y en aura pour tout le monde et c'est certainement le meilleur moment pour les adultes de retrouver leur âme d'enfant, s'ils l'avaient égarée... Ce numéro va, entre autres, traiter le sujet actuellement préoccupant pour beaucoup d'entre vous des transports en commun, notamment depuis la modification des lignes TBM qui s'est opérée début septembre ; cette question a d'ailleurs fait l'objet d'une récente consultation car ces changements impactent de façon plutôt négative les usagers de ces lignes et il convient de déterminer ce qui peut être envisagé pour améliorer la situation. Nul doute que cette question fera partie des thèmes qui seront abordés lors de notre prochaine assemblée générale, qui aura lieu le 20 janvier 2024, et nous espérons que vous y assisterez en nombre. Mais en attendant, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année. A bientôt (Claudine Fourteau)

2024, quelles perspectives ?



Le 20 janvier c'est notre assemblée générale. Ce sera le moment de faire le bilan et de réfléchir aux perspectives pour 2024. L'assemblée générale est un moment de débat entre les responsables d'associations et les habitants, enrichi par la présence des élus. Vous pouvez devenir acteur du Monteil en entrant dans notre conseil d'administration afin d'amener vos réflexions et vos propositions.

Plusieurs dossiers qui nous interrogent :

La modification du schéma de transport qui perturbe vos déplacements. Dans le dernier numéro des échos de nos quartiers nous déplorions l'absence de concertation entre Bordeaux métropole, le réseau de transports TBM et les utilisateurs. Aucune présentation du nouveau schéma n'a été effectuée qui aurait permis aux utilisateurs de donner un avis sur les modifications. Certes en 2020 un avis a été demandé à la fédération des quartiers, mais à cette date aucune décision n'était encore prise sur le choix du réseau.

Une étude d'impact des restrictions de bruit est en cours concernant l'aéroport de Mérignac. Certes pour notre quartier la suppression de la piste sécante permettrait de régler l'ensemble des nuisances. Néanmoins pour le comité du Monteil, la meilleure solution afin de combattre globalement toutes les nuisances, consisterait à une suppression des vols de nuit, à une réduction ou une stabilisation du trafic aérien, à une réduction de l'empreinte carbone, etc.

La mise en place du programme des équipements publics. Nous avons interrogé l'ensemble de nos adhérents, vous avez été plus de 300 à faire des propositions. Nous avons transmis aux élus ces réflexions. Certaines ont fait l'objet d'un projet de codéveloppement (CODEV). Après trois années d'étude, nous devrions enfin connaître les propositions mises en application. Nous sommes en attente !

L'agrandissement de la maison de quartier : depuis 2017 c'est acté mais à l'heure où ce journal est écrit, nous sommes dans la plus grande incertitude. A côté de la maison des quartiers, une salle municipale de 100 m² sera construite sans aucune communication avec la salle actuelle. Durant le chantier les utilisateurs de la maison de quartier risquent de subir des nuisances qui nous obligeront à déplacer nos ateliers dans d'autres lieux. Nous espérons toujours que notre association sera reçue par Monsieur le Maire afin d'aborder cette question importante pour notre devenir. *C'est pour cela qu'aujourd'hui je vous lance un appel pour qu'un maximum d'habitants du quartier rejoignent le comité de défense et fêtes du quartier en remplissant le bulletin d'adhésion qui figure dans ce journal. Le nombre d'adhérents dans votre association pourra peser dans les mois à venir sur les dossiers qui vont impacter notre quartier. Je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.* (Jean Claude Juzan)



Poissonnerie le HOMARD

Centre Commercial Arago

33600 PESSAC - Tél : 05 56 45 04 89



Poissonnerie le homard

Le magasin sera ouvert :

Pour Noël :

Dimanches 10&17 déc. de 9h à 12h30

Dimanches 24 Et 31 déc. de 8h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30

Le magasin sera fermé : les lundis 18 et 25 décembre, et du 1er au 8 janvier 2023 (Congés d'hiver).

Réouverture le mardi 9 janvier 2023 à 8h30.

Fêtes de Noël et jour de l'an

Les commandes seront clôturées

dimanche 17 décembre pour Noël et

mardi 26 décembre pour le jour de l'an.

Plateau de fruits de mer 26€ par personne



Grand choix d'huîtres

Marannes Oléron, Gillardeau,

Normandes, Bretagne, Quiberon,

Spéciale Cap Ferret & Belon

Grand choix de poissons & coquillages

Homards & Langoustes, Langoustines crues ou

cuites, Crabes, bulots, bigorneaux, crevettes.

Saumon fumé Ecossais, caviar, terrines,

verrines, feuilletés de St Jacques etc.

Un nouveau réseau de transport en commun

Comme vous avez pu le constater depuis le début du mois de septembre, le réseau de transport en commun (TBM), provoque un grand changement dans nos habitudes de mobilité. Ces modifications ont provoqué d'importantes perturbations sur la vie quotidienne des usagers que sont les enfants qui se rendent dans leur collège ou lycée et les salariés qui vont au travail, mais aussi sur l'ensemble des usagers. Ces décisions prises par les élus métropolitains, très arbitrairement semble se soucier peu de l'impact sur les habitants.

Quelle réalité sur notre quartier : plusieurs lignes passent par notre quartier (4- 24-34- 55-77- 78, etc.). La liane 4 est la troisième ligne la plus fréquentée par le nombre de passagers mais aussi la plus impactée par ce changement dont le départ est aujourd'hui à Cap de Bos, elle ne dessert plus Magonty et son terminus déplacé au Palais de Justice au lieu du Bassins à flot. Les usagers déplorent que cette décision n'ait fait l'objet d'aucune concertation avant sa mise en application sur notre quartier ni sur notre ville. Il est à noter que dans certaines communes de la métropole des démarches de concertation ouvertes aux associations et parfois au public ont été conduites. La fédération des quartiers a été contactée en 2020 par Bordeaux métropole afin de faire part de nos orientations en termes de transports, bien trop tôt avant la décision de réorganisation du schéma de transport métropolitain, pour organiser un débat contradictoire et objectif. Le comité du Monteil a organisé une consultation auprès de ses adhérents, le résultat est assez accablant beaucoup de critiques ont été émises.

Retards plus fréquents, trajets plus longs, obligation de prendre des correspondances, obligation de prendre un bus /tram beaucoup plus tôt, pas assez de fréquence de bus, entraînant une surcharge qui a comme conséquence la

suppression d'arrêts. Enfin suppressions de bus à cause du manque de conducteurs. Ce constat a pour conséquence un mécontentement important des usagers des transports en commun qui sont nombreux à annoncer sur les réseaux sociaux le retour à la voiture. (Dommage !) Nous avons encore quelques mois pour faire un bilan complet afin de faire des propositions. Il est à noter que la ville de Pessac a réagi par courrier en écrivant à la Présidente de la commission mobilités de Bordeaux Métropole.



Un réseau de transport en commun qui doit s'inscrire dans l'avenir.

Dans le même temps le transport de demain est en route avec une grande avancée. En effet depuis le 7 novembre, un Pass TBM + trains permet de prendre tous les transports en commun avec une seule carte. Pour 10 euros supplémentaires par mois, les abonnés TBM annuels peuvent emprunter, en accès illimité, le réseau TBM et les TER Nouvelle-Aquitaine au sein de Bordeaux Métropole. Ce Pass TBM apporte une grande souplesse au quotidien pour un coût moins élevé, et permettra de convaincre et d'encourager les indécis à prendre les transports en commun. Maintenant d'un point de vue écologique il faut moins de voiture avec une seule personne à bord et plus d'usagers qui prennent les transports en commun. (Dominique Lacoste et Jean Claude Juzan)

Une obligation à partir de janvier 2024 : le compostage

La loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) de 2020 prévoit de généraliser le tri des biodéchets. A partir de janvier, il est obligatoire de trier les déchets alimentaires (hors viande et poisson) et de les composter. Facile à dire mais comment faire ?

LA LOI ANTI-GASPILLAGE DANS LE QUOTIDIEN DES FRANÇAIS :

CONCRETEMENT ÇA DONNE QUOI ?



Les heureux habitants de maison avec jardin se procurent un composteur individuel et c'est réglé. Les habitants de résidences collectives c'est un peu plus compliqué. Ils ont trois possibilités :

- * La copropriété décide de mettre un composteur partagé : il faut le gérer, (pas toujours simple) le compost produit est partagé.
- * la ville met en place des « points d'apport volontaire » (PAV), de simples poubelles de collecte de biodéchets. Une entreprise se charge de la collecte et de la transformation.
- * L'habitant choisit un lombricomposteur individuel qui se place dans la cuisine ou sur le balcon. Des vers de terre fournis avec l'appareil dégradent les déchets en compost. Le comité du Monteil a interrogé la municipalité sur les dispositions prévues à Pessac pour l'application de cette loi. Le comité souhaite que soit proposée une solution à chaque habitant par une distribution gratuite de composteurs et par la mise en place des PAV à proximité des habitations collectives. Une réponse de l' élu concerné en accord avec ces propositions évoque des difficultés de mise en place au niveau de Bordeaux Métropole.

(Annie Castaing)



Cœur de fleurs

Créations florales - Réception - Mariage - Deuil

2, av. Gustave Eiffel - 33600 Pessac

Tél : 05 56 39 15 94

Livraison à domicile - Transmission florale - Ouvert 7j/7 - CB à distance

Du lundi au jeudi 9h00 à 19h00

le vendredi et le samedi 9h00 à 20h00

Le dimanche et jours fériés de 9h00 à 13h00

TOMBOLA

Voici les numéros des billets gagnants de la tombola de la fête du quartier.

1150,2840,2416,3568,2051,1205,3966,3174,1090,7391,4644,4571,6814,6390,4085,1688,6651,5652,5912,3127,5316,1922,5475,2372,2291 Lots à retirer auprès de Monsieur Jean Claude JUZAN avant le 31 décembre. Téléphone : 06 79 64 00 34

N° 82
Décembre 2023

Château Pape Clément

Le comité du Monteil a participé aux journées du patrimoine en organisant une balade afin de mettre en valeur la diversité de son architecture et de son histoire au travers des siècles. La balade a débuté par l'incontournable cité Frugès (1926) et ses différents types de maisons conçues par Le Corbusier. Puis direction la croix de mission (1869) place Jean Mette et place du Monteil, lieu historique et économique du quartier depuis le Moyen-Age, peu de monuments caractéristiques restent. Nous avons observé le château pape Léon et le château pape Clément, datant de la fin du 19ème siècle avec leur architecture caractéristique. Ensuite le groupe longeant les vignes s'est dirigé vers le lieu d'une usine de cirage disparu en 1960. le bâtiment principal a conservé son architecture (traiteur), les 2 autres de chaque côté transformés en garage et magasin fenêtrés. Près des chais du château du pape Clément, nous avons trouvé la 2ème croix de mission. Elles étaient édifiées après quelques jours de cérémonies, prières, ...



afin de restaurer une pratique religieuse disparue après la Révolution et l'Empire. La rue Profond prolongation

de la rue des Poissonniers, vestiges de l'activité du quartier depuis le Moyen-Age. Les poissons étaient acheminés depuis le bassin d'Arcachon, le chemin profond était en contre-bas d'une butte féodale. Direction le stade nautique où étaient implantées les Acieries et Fonderies de Pessac construites en 1916 et fermées en 1978. Nous avons par le choix de ces lieux d'intérêts, pu constater, l'évolution du patrimoine ancien ou récent par rapport à l'activité humaine et ceci dans une démarche de transmission. (Françoise Gilleron et Jean Claude Juzan)

Les dates à retenir



Dimanche 3 décembre Repas de l'amitié
9 et 10 décembre Noël au Monteil
Samedi 16 décembre Les Arts d'hiver
Samedi 6 janvier Galette des rois
Samedi 20 janvier Assemblée Générale
Mardis 5 et 12 mars Réactualisation du code de la route
Samedi 9 mars Atelier carnaval pour les enfants
Samedi 30 mars Chasse aux œufs de Pâques
Dimanche 14 avril LOTO

Bulletin d'adhésion individuel

Nom prénom.....
Adresse.....
Téléphone.....
Email.....
Date de naissance.....

Désire adhérer au Comité de défense et Fêtes des quartier du Monteil et joins mon règlement à envoyer à : **Comité du Monteil 13 rue Henry Frugès 33600 Pessac**

Tarifs 2024

Habitants du quartier	Habitants en dehors du quartier
6€	10€



Comité de Défense et
Fêtes des Quartiers du
Monteil

Un Comité au service du Monteil

13 rue Henry Frugès - 33600 PESSAC
www.comite-monteil.fr

Téléphone : 06 79 64 00 34
Messagerie : contact@comite-monteil.fr
ou jean-claude.juzan@wanadoo.fr

Directeur de la Publication : Jean Claude Juzan
Conception Réalisation : Martial Moulin
Comité de rédaction : Annie Castaing, Claudine Fourteau, Jean Claude Juzan,
Dominique Lacoste, Martial Moulin, Marie-Thérèse Vedrenne, Michel Arnaud
Crédit photos : Comité du Monteil, comite-monteil.fr et GLOWCZAK,
graphiste, Illustrateur à Mèrignac, glowczak.com
Imprimés à 2600 exemplaires par l'imprimerie Gautier à Pessac



Gautier
IMPRIMERIE
18 avenue Claude Chappe - Zone Magellan - 33600 Pessac

05 56 46 29 18
imp.afgautier@wanadoo.fr

Dépliants, brochures, flyers,
chemises, affiches, PLV,
travaux de ville
(liasses autocopiantes,
enveloppes, cartes...)

IMPRIM'VERT®

